

14.05.10 | 04:30 | La Cote

TERRE SAINTE

Un cygne et trois châteaux pour symboliser les huit communes



En héraldique, la description du blason se dit ainsi: *D'azur au cygne d'argent bequé de gueules nageant sur des ondes d'argent et d'azur de huit pièces, au chef d'argent chargé de trois châteaux de sable ouverts et ajourés du champ.* DR

Héraldiste lausannois mandaté par les communes de Terre Sainte pour concevoir les nouvelles armoiries, Olivier Delacrétaz a mis tout le monde d'accord avec son projet d'armoiries. En effet, selon le comité de pilotage de la fusion, le blason du spécialiste a fait l'unanimité. Et représentera donc, en cas de fusion, la nouvelle commune.

Un cygne, trois châteaux et des vagues

Olivier Delacrétaz explique sa composition: *ce blason évoque le souvenir encore très vivant de Mme de Staël, qui a marqué son époque par son ouverture d'esprit, son intérêt pour les arts et la pensée et sa capacité de rassembler autour d'elle les personnalités les plus diverses en provenance de l'Europe entière. Mme de Staël, demoiselle Necker, apportait de sa famille des armoiries originales portant notamment un cygne nageant. C'est une rareté, car en héraldique, les cygnes, peu fréquents, sont en général debout sur le sol ou passants, c'est-à-dire marchant. (...). Le cygne est le symbole de la sincérité. Il incarne aussi, plus que le lion ou l'aigle, la distinction, voire la majesté.*

Dans la partie supérieure, les trois châteaux de la future commune figurent (Château de Coppet, de Tannay et de Bogis-Bossey). Il n'y a en effet pas beaucoup de communes en Europe qui peuvent se targuer de posséder autant de châteaux. Enfin, les vagues sont au nombre de huit, rappelant discrètement les communes qui envisagent de fusionner.
COM/RH

Dernière mise à jour : 14.05.10 | 07:52